



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE



DA PER NOI

**CORE IN FRONTE
PART SEUL**

P5 À 7

Photo Claire Giudici

1,60€

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4

JACQUES FUSINA P8

RÉTRO P21 • CARNETS DE BORD P22

ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

DES GÉNÉRAUX RETRAITÉS MONTRENT LES DENTS

SEULEMENT QUAND
JE ME RAPPELLE
OÙ JE LES AI MISES !



TERRITORIALES
DA PER NOI,
CORE IN FRONTE PART SEUL

P5 À 7



OPINIONS

LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA

EN BREF ET EN CHIFFRES

RÉTRO

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P18

P21

P22

P9

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Minurati, ma murtali?

Lingui regiunali facini trimà a Republica! Menti ch' l'8 d'aprilu scorsu, a pruposta di leghji nant'à stu sughjettu, purtata da u diputatu brittonu Paul Molac, hè stata aduttata cù 247 voti contr'à 46 à l'Assemblea naziunali, una sissantina di parlamentarii di La République en Marche ani d'iscisu, à l'ultima minuta, d'attaccà u testu, furmulendu un ricorsu davanti à u Cunsigliu custituziunali. S'ella ùn hè micca una surpresa, vistu l'amori ch'ellu porta u soprarepublicanu è ghjacubinu ministru di l'Educazioni naziunali, Jean-Michel Blanquer, à i parlati di i regioni di Francia, ferma quantunqua un stumacheghju tamantu. Ma parchi u brittonu, u corsu, l'alsazianu, l'occitanu o ancu u bascu inghjennani una paura di l'altru mondu à Marianna? Sta leghji, ch' pruponi una ricunniscenza vera di i lingui regiunali di Francia, difinisci trè duminii d'azzioni inghjiru à a so prutezzioni è à a so prumuzioni: u patrimoniu, l'insignamentu è i sirvizi publichi. Nant'à u sicondu duminu, si parlava par asempiu di sviluppu à a nascita di scoli immersivi. Madonna, madonna! «I zitelli ch' imparani à cuntà solu in corsu, ùn ci la pudaran mai fà in francesi è ùn divintaran mai omi è donni com'ellu si devi ind'a sucità!» Pinsaranu forse cusì i «Ripoux-blicani» di LREM è u capifila di l'Educazioni inde u governu Castex, ch' pari tuttu un ballalò quand'ellu si sprimi, è ch' vi sciacca, à u mumentu di riapra i scoli pà a fini di u mesi d'aprilu par via di a Covid-19: «S'è vo pudeti fà magnà i zitelli in casa vostra à meziornu invece di lacalli ind'i ristoranti sculari, saria megliu!» Oimè! C'hè da rida o da pienghja? Pà vultà à i nostri lingui, sti parlati sariani una minaccia pà a «bella» lingua francesi è a so Republica ch' micca cuntenta d'essa riisciuta à indebbulisciali assai à a fini di u 18^u seculu, cerca, pocu impremi i so discorsi, à tumballi? S'elli volini nimichi veri è di a so statura o aldilà, duvariani allargà u cherchju! Eppo, parchi circà sempri à luttà contr'à una lingua? Ùn si dici micca, pà ripiglià una formula appena frusta oramai, ch' «diversità faci ricchezza»? ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN****Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica**

FAUT-IL TOMBER LE MASQUE LORSQUE L'ENFANT PARAÎT?

En septembre 1799, trois chasseurs capturèrent dans une forêt de Caure, en Aveyron, un enfant des bois, confié à l'hospice de santé de Saint Affrique. On estima qu'il était âgé de 10 ou 11 ans. On le baptisa Victor. Il entra dans l'histoire sous le nom du Sauvage de l'Aveyron. Le cas ne pouvait laisser indifférents naturalistes et médecins. Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, fit venir Victor à Paris. Il y fut examiné par deux sommités médicales de l'époque, Pinel et Itard. Pinel fut le premier médecin français spécialisé dans le traitement de l'aliénation mentale. Itard, lui, était en 1800 médecin à l'Institut des sourds et muets. Après examen du patient, le premier porta sur Victor le diagnostic d'idiotie incurable et se désintéressa du cas. Le second voulut voir dans l'enfant sauvage un être humain à l'intelligence demeurée en friche. Il entreprit donc de lui apprendre le langage des hommes. En vain. Cela n'empêcha pas Itard de publier en 1801 un traité, *De l'éducation d'un enfant sauvage*, suivi d'autres publications en 1807. Toutes privées du succès escompté. Lors, l'affaire s'enfonça dans l'indifférence avant de sombrer dans l'oubli. Pas tout à fait, tout de même... Edouard Seguin, en reprenant les travaux d'Itard, fonda vers 1840, l'Education des idiots. Structure qui, sous ce titre abrupt, jeta les bases de l'éducation des handicapés mentaux. On doit donc aux médecins du pauvre Victor tout le juste intérêt que l'on porte aujourd'hui à la prise en charge médicale et sociale des enfants trop attardés.

L'histoire du Sauvage de l'Aveyron m'est revenue en mémoire à la lecture de publications scientifiques ayant pour auteurs des pédiatres et des orthophonistes. De leur point de vue, argumenté, le port du masque par les soignants des bébés est un véritable frein à l'interaction, à la communication, au développement général de l'enfant à la période la plus importante pour l'apprentissage du langage, entre 0 et 3 ans et jusqu'à 5 ans. Ils affirment que le son et la parole circulent mal en raison de la barrière du masque; que l'absence de lecture labiale, primordiale chez les bébés vers l'âge de 6 mois, peut engendrer de sérieux retards voire des handicaps dans l'apprentissage du langage; que l'absence d'expression faciale, cachée par le port du masque, lèse grandement le nourrisson dans son développement et, ajoutent les pédopsychiatres, peut générer une «insécurité» chez les bébés covid, avec des conséquences neuro-psychiques que l'on peut redouter sans toutefois être en mesure de les évaluer à l'heure actuelle. Au Québec, certains médecins vont même jusqu'à s'opposer au port du masque chez les soignants en poste auprès des plus petits. D'autres préconisent un masque «à fenêtre transparente». Ce masque en provenance des USA serait actuellement en rupture de stock. Pénurie qui laisse supposer qu'outre-Atlantique le cri d'alarme lancé par pédiatres et orthophonistes est pris très au sérieux. J'avoue ignorer si les masques à fenêtre transparente sont, en France, mis à disposition des intervenants en pédiatrie. Mais on est encore en droit de se laisser bercer, de crèches en garderies, par un optimisme béat, avec l'espoir que nos bébés covid ne développeront jamais un moderne Syndrome de Victor. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

H U M E U R

Salut les yéyés, bonjour les pignoufs

Même en ayant connu, et c'est loin d'être le cas pour tous ceux de cette génération, l'ère fabuleuse des 4 P (paix, prospérité, plein-emploi, progrès), il ne fait pas toujours bon être un boomer, en 2021. Outre la perspective de terminer ses jours intubé et de n'avoir en guise d'épitaphe qu'un «*de toute façon, elle/il a fait son temps et avait bien profité de la vie, sans se soucier des générations suivantes*», on se voit de surcroît exposé au risque d'être instrumentalisé sans ménagement ni scrupule; enrôlé d'autorité pour tenir, selon les cas, le rôle du porte-étendard ou celui de l'épouvantail. Le 21 avril dernier, on apprenait ainsi que le Premier ministre, afin de promouvoir le vaccin Astra Zeneca auprès des plus de 55 ans, envisageait que la chanteuse Sheila «*se fasse vacciner*». Pourquoi, au risque de chagriner Jean-Michel Blanquer, désigner l'interprète de *L'école est finie* laquelle, née en août 1945, était pourtant déjà éligible, quoique de peu, à la vaccination au Pfizer ou au Moderna? Sauf à imaginer qu'elle s'était portée volontaire à la vaccination pour l'exemple, sans doute en fredonnant une reprise réarrangée pour la circonstance de *Les ordres du docteur*? Or il n'en était rien. Deux jours plus tard, via notamment les réseaux sociaux, l'intéressée a fermement démenti en dénonçant «*un grand manque d'élégance*». Et vlan, *Shaddap you face*. De fait, un grand silence frisé s'en est suivi, nul n'ayant jugé utile de se fendre de quelque regret officiel. La pudeur, sans doute. Dans la foulée, Julien Bayou, secrétaire national d'EELV et tête de liste pour les régionales en Île-de-France, publiait le 23 avril sur Twitter les visuels d'une campagne dans laquelle la génération du baby-boom était présentée comme l'un des grands adversaires déclarés (et pour ainsi dire «*naturels*») de la lutte pour le climat, prompt à se mobiliser pour défendre ses «*intérêts*». Merveilleuse façon de fédérer toutes les bonnes volontés qui ne seraient pas de trop, quand bien même elles émaneraient de ceux qui, ayant eu le tort de naître entre 1945 et 1965, se voient désormais assigner, sans trop de discernement, le rôle des coupables que rien, jamais, ne saurait rédemir. Face au tollé suscité, judicieusement exploité par la concurrence, Julien Bayou a présenté des excuses rien moins que vaseuses, affirmant n'avoir pas validé un visuel «*maladroit et blessant*», qu'il ne s'était pourtant pas privé de diffuser. Pour tenter de clore la polémique, l'ex-députée européenne EELV Eva Joly a fait valoir que «*Le temps ne fait rien à l'affaire, boomer c'est moins une question d'âge qu'un état d'esprit*». Sages paroles. Reste à admettre, pour faire bonne mesure, que se conduire en parfait pignouf n'est manifestement pas une question d'âge ou d'étiquette politique. ■ **Elisabeth MILLELIRI**

TERRITORIALES

DA PER NOI

CORE IN FRONTE PART SEUL

Photo Claire Giudici

La campagne des territoriales est lancée. Pour le mouvement indépendantiste Core in Fronte, la liste constituée par Paul-Felix Benedetti et Jean-Batti Arena a pour nom Da per noi. Par nous-mêmes, trois mots qui sont plus qu'un slogan : ils résument un programme économique, politique, social, et soulignent la volonté d'aller seuls à la bataille avec l'objectif de franchir, le 20 juin prochain, la barre des 7% qui permettra d'atteindre le second tour.

TERRITORIALES



Photos Claire Giudici

En 2017 déjà, Paul-Felix Benedetti et ses colistiers n'avaient pas noué d'alliance. Avec 6,69 % des suffrages recueillis, s'ils n'avaient pas passé le seuil du premier tour, c'était à quelques voix près. Ils n'avaient pas donné de consignes de vote pour le second tour. Cette année, ils envisagent bien de franchir ce seuil. «*Notre liste est constituée de militants présents dans tous nos combats, qu'il s'agisse d'empêcher l'installation d'une très grande surface à Lucciana, du refus de livrer le domaine agricole Casabianca à la spéculation, de la lutte contre la drogue, la mafia, du soutien aux prisonniers politiques...*» remarque Paul-Felix Benedetti. *Elle est prête, nous travaillons simplement aux équilibres Nord-Sud. Elle doit être déposée entre le 10 et le 17 mai. La différence, cette année, c'est la façon dont se déroule la campagne : aucun protocole sanitaire n'a été publié par le gouvernement, nous ne savons même pas comment nous devons nous organiser pour recueillir physiquement les signatures des colistiers car l'opération ne peut se faire numériquement. Le formulaire de candidature est individuel et doit comporter la signature manuscrite et originale de chacun des candidats. Vous imaginez la distance qu'il faut couvrir en Corse pour voir chacun d'entre eux ! Et quelle attestation faut-il produire ? Quant aux meetings, nous n'en ferons pas. Être à l'origine d'un cluster serait, de toute façon, dramatique.*»

Pour faire connaître son programme, Core in Fronte compte donc sur la médiatisation portée par la presse traditionnelle et les réseaux sociaux. Et sur le «*da per noi*», qui résume bien

tout le programme. «*Si la présentation de la liste s'est faite à Patrimonio, c'est parce que ce village montre ce qu'on peut réussir quand on œuvre tous ensemble*, ajoute Jean-Battì Arena. *C'est ici, en 1968 - sept ans avant Aleria et alors qu'ailleurs on en était encore aux vins de coupage ou à la chaptalisation - que Pierre de Bernardi a obtenu la première appellation d'origine contrôlée (AOC) de Corse pour le vin. À contre-courant pour l'époque, il avait choisi d'agir et d'axer sur la qualité. C'est l'exemple qui prouve que quand on s'unit pour aller de l'avant, ça marche, que partant d'une production agricole de qualité, on peut relancer toute une économie et préserver sa terre. Par soi-même.*» Le modèle que prône le mouvement est résolument opposé à celui d'une mondialisation néolibérale. «*Depuis notre création, en 2017, nous avons affirmé notre engagement, au quotidien, pour faire barrage aux dogmes néolibéraux, nous opposer aux lobbies affairistes et lutter contre l'émergence d'une oligarchie qui gangrène notre économie. En Corse, l'économie est entre les mains de quelques familles et le climat qui se crée est extrêmement malsain*» ajoute Paul-Félix Benedetti. Son projet économique et politique se veut «*équilibré, reposant sur une agriculture dynamique et productive, un tourisme durable, écologique et maîtrisé, sur un renforcement de l'artisanat et du petit commerce, et reposant aussi sur une corisation des emplois qui permettrait un accès juste au travail*». Il prône également une structuration reposant sur des services publics forts, une compagnie maritime régionale publique, une production électrique maîtrisée à 100 % à partir des énergies

« Faire barrage aux dogmes néolibéraux, nous opposer aux lobbies affairistes et lutter contre l'émergence d'une oligarchie qui gangrène notre économie. »

TERRITORIALES



renouvelables et, en luttant contre la spéculation, un logement accessible à tous. Enfin, la création d'un centre hospitalier régional (CHR), prélude au centre hospitalier universitaire (CHU) apparaît comme une nécessité, de même que la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse ou une politique sportive en faveur du sport amateur pour assoir le lien social.

« Nous sommes la seule force politique qui a la volonté de s'opposer aux agressions internes et externes, aux monopoles, à la spoliation foncière et à la décorsisation que notre île subit. Nous souhaitons impulser un changement en profondeur de la société insulaire, dans la continuité du fil historique de la lutte de ces 50 dernières années » poursuit Paul-Félix Benedetti qui estime que la majorité nationaliste à la tête de la Collectivité de Corse a failli. « Elle n'a pas réussi à organiser la nouvelle CdC, que ce soit au plan technique ou au plan administratif. Si les grands projets sont en panne et si les principaux leviers économiques n'ont pas été actionnés, en revanche, la spéculation immobilière s'est accrue: on n'a jamais construit autant que ces six dernières années! Nous nous retrouvons avec une Corse en voie d'asphyxie démographique. Nous sommes confrontés à une véritable colonisation de peuplement qui est en train de changer la matrice du peuple, de modifier ses valeurs. La Corse a toujours fabriqué des Corses, mais aujourd'hui elle arrive à un seuil de rupture et il n'y en aura bientôt plus assez pour véhiculer et transmettre ce support socioculturel qui permet de se définir comme peuple corse. » L'objectif étant de donner à ce peuple les moyens d'évoluer par lui-même et d'avancer

vers l'indépendance, Core in Fronte estime que la Collectivité unique créée en 2018 ne répond pas aux besoins, notamment parce qu'elle ne dispose pas de pouvoir législatif. « Nous avons fait, en septembre 2020, une proposition de débat sur la réforme constitutionnelle. Nous revendiquons l'ajout d'un titre nouveau dans la Constitution qui préciserait l'exercice de nos compétences législatives et notre corps électoral légitime en s'appuyant sur le modèle engagé pour la Kanaky. »

S'ils siègent à l'Assemblée, les élus de Core in Fronte mettront en place une alternance à mi-mandat telle qu'elle fonctionne à Patrimonio. « On ne veut pas fonctionnariser le rôle du militant, nous ne sommes pas là pour faire des carrières politiques, insiste Jean-Batti Arena qui, s'il est élu pourrait laisser son poste pour assurer son mandat de maire. Notre objectif est d'amener des compétences pour travailler sur les dossiers et de mettre des jeunes en selle pour assurer notre relève mais aussi pour apporter un regard neuf. Nous envisageons d'ailleurs de reverser une partie de nos indemnités pour rémunérer des étudiants sortant de l'université qui travailleraient avec nous. » Quant à savoir ce qu'ils pensent des dernières visites ministérielles en Corse, notamment de celle, les 26 et 27 avril, de Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, les colistiers de Core in Fronte disent ne pas en attendre grand-chose mais ils sont en revanche surpris du nombre de visites ministérielles à quelques semaines d'une échéance électorale très importante. ■ Claire GIUDICI

« Nous revendiquons l'ajout d'un titre nouveau dans la Constitution qui préciserait l'exercice de nos compétences législatives et notre corps électoral légitime en s'appuyant sur le modèle engagé pour la Kanaky. »



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

LES GOÛTS DE NAPOLÉON



Philippe Costamagna
Les goûts de Napoléon,
 collection « le courage »,
 Grasset éditeur, 2021

Si l'on songe à la multitude des livres sur Napoléon, on peut se demander s'il est encore un thème qui n'ait pas été traité à propos de ce personnage hors du commun: pourtant Philippe Costamagna, en collaboration avec Viktor Cohen, nous met de nouveau en appétit par son étude des goûts du grand homme. Directeur du musée des Beaux-Arts d'Ajaccio, on peut dire qu'il était à la bonne place auprès des collections du cardinal Fesch, oncle de l'empereur, mais c'est sans doute sa curiosité professionnelle et son œil d'expert qui l'ont guidé sur ce chemin de recherche dans la forêt des divers écrits existants ou la visite minutieuse des lieux marqués de l'empreinte impériale.

La lecture de cet ouvrage est aisée puisqu'elle découpe astucieusement les nombreux domaines où s'exerça le goût de Napoléon: les meubles, l'alimentation, les personnes et particulièrement les femmes, les livres, les beaux-arts et les spectacles, le pouvoir, la guerre, l'apparat, Paris... pour citer les principaux chapitres qui déclinent eux-mêmes avec moult détails et anecdotes les occasions qui permettent de cerner les préférences ou les rejets du célèbre Corse dans ses manières, ses injonctions, ses habitudes, ses réactions, ses jugements, saisis en quelque sorte sur le vif au long de sa vie intime ou publique.

C'est pourquoi, même connaissant les écrits ou la légende, chacun et à fortiori dans notre île, pourra faire des découvertes parfois attendues et comme allant de soi, parfois beaucoup plus étranges par rapport à ce que chacun d'entre nous a pu conserver en mémoire de ce portrait physique et moral. Reprenons quelques-unes de ces notes pour donner une idée de ce qui attend le lecteur: d'abord cet attachement très fort à l'ameublement impérial, du trône jusqu'au moindre bidet, tout devant être à la fois élégant et pratique, aussi bien dans les différentes demeures qu'en campagne guerrière, avec un même mobilier adapté au travail et au repos. Les goûts de bouche Napoléon étaient simples mais inflexibles: veau ou poulet marengo, mouton, macaroni au parmesan, des tagliarini ou des rougets comme dans son île, du vin Chambertin, des dattes comme en Égypte, le refus de l'ail, mais des œufs et du lait comme dans sa jeunesse écolière à Brienne, un nez sensible au parfum de réglisse qui noircissait les dents mais parfumait la bouche... Ce ne sont là que quelques exemples mais retenons aussi sa volonté réitérée d'une vaisselle digne du contenu, malgré des repas engloutis à grande vitesse quel que fût le repas, même en très brillante compagnie!

Nous nous sommes attardés sur l'alimentation, mais bien plus marquant fut le goût pour les livres, la lecture, la bibliophilie et le désir constant d'apprendre et d'acquérir une parfaite connaissance de l'histoire depuis l'Antiquité grecque et romaine, ces époques qui influencèrent durablement le général stratège autant que l'administrateur qui lui succéda. La représentation, la grandeur, la décoration des demeures, l'idée permanente de marquer les esprits d'un peuple issu de la Révolution auquel il fallait montrer les signes d'un nouveau pouvoir aussi riche et brillant que celui de l'Ancien Régime. Dans le même état d'esprit, on peut noter aussi l'encouragement permanent à une production manufacturière française, devant faire l'admiration de l'Europe en même temps qu'elle renforçait l'économie du pays, avec un souci permanent d'économie nationale.

La passion du pouvoir enfin «*même si c'est en artiste que je l'aime*», disait-il, celle du politique, celle du travail, celle de la guerre, des héros de l'Histoire... ce que l'on savait bien entendu, mais qui sont ici vérifiées par des anecdotes amusantes comme ces rapprochements étranges du goût du luxe autour de soi et la simplicité des manières de l'officier d'artillerie, du faste des cérémonies publiques et de la modestie de l'uniforme, des fêtes brillantes et de l'ennui qu'elles lui inspiraient, du Paris aimé et détesté, une ville qu'il voulait d'ailleurs la plus belle d'un pays mais qu'il prétendait parfois décapitaliser au profit de Lyon et ses vestiges romains! Et bien d'autres surprises attendent le lecteur. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les casernes de Corse-du-Sud passent au vert

Elles vont pouvoir produire l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de la taille de Sartène. Le 23 avril dernier, le Service d'incendie et de secours de Corse-du-Sud (SIS 2A) a annoncé qu'il allait équiper l'ensemble de ses 20 casernes de panneaux photovoltaïques afin de produire de l'énergie solaire. «*Nous serons le premier SDIS de France à équiper toutes nos casernes de panneaux photovoltaïques*», se réjouit Pierre Poli, président du SIS 2A. Une initiative qui marque la volonté forte de s'inscrire en faveur de la protection de l'environnement et de l'autonomie énergétique de l'île. Un axe majeur de la mandature de Pierre Poli, qui a agi activement pour faire adopter par le conseil d'administration du SIS le principe de ces travaux le 19 mars dernier, après un an d'études qui ont visé à verrouiller l'ensemble du processus juridiquement et techniquement. Mais l'opération revêt également un autre but pour les pompiers de Corse-du-Sud. «*Jusqu'à aujourd'hui, nos véhicules passaient toute l'année à l'extérieur. Cela posait des problèmes d'entretien, donc nous avons besoin de créer des abris pour ces véhicules*». Outre ces toitures, de grandes ombrières photovoltaïques vont être construites dans cette optique. «*Financièrement, c'est une opération blanche pour le SIS*». Suite à une mise en concurrence, la société Corsica Sole a en effet été retenue dans le cadre d'une concession de 20 ans. De facto, c'est cette dernière qui va investir 3 millions d'euros pour «*la conception, le financement et la réalisation d'ombrières à toiture photovoltaïques pour l'ensemble des centres, ainsi que la pose de panneaux solaires sur les toitures existantes et l'entretien de ces installations*». Premier producteur d'énergie indépendant de Corse, Corsica Sole se chargera ensuite de revendre l'électricité produite sur l'ensemble du département à EDF et reversera une redevance annuelle de 20 000 euros au SIS. «*Et ensuite, dans 20 ans, ces installations seront la propriété du SIS2A*», souligne Pierre Poli.

Grâce à leurs quelque 10 000 panneaux solaires, ces installations devraient représenter une puissance de 3MwC, soit l'équivalent d'une importante centrale solaire. Elles éviteront de plus la production de 130 tonnes de CO2 chaque année et pourront assurer la consommation électrique de 3 600 habitants. Si ces travaux vont concerner l'ensemble des casernes, de Petreto à Bocognano en passant par Solenzara, Vico, Pietrosella ou Ocana, trois premières casernes vont bientôt initier le processus. Les travaux devraient bientôt commencer au centre mixte de Porto-Vecchio, à la caserne rurale de montagne d'Evisa et au Centre de secours principal d'Ajaccio. Des casernes qui n'ont pas été choisies au hasard, selon le SIS 2A, en ce qu'elles sont «*à l'image des centres qui font l'essence du département de la Corse-du-Sud*». Pour ces trois casernes, la mise en route des panneaux photovoltaïques est prévue pour 2022. Les autres centres devraient être équipés d'ici 2025. ■ **Manon PERELLI**



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE QUALIPORTI

Ajaccio dépollue le port Charles-Ornano

Doté d'un budget total de 1703408,06 €, cofinancé par le Fond européen de développement régional à hauteur de 85 %, le projet de coopération transfrontalière Qualiporti* vise au développement de plans d'actions et à la mise en œuvre d'actions pilotes, destinées au traitement des déchets et des eaux usées dans les ports. Il réunit six partenaires: les communes d'Ajaccio (chef de file), Olbia, Portoferraio et Savona, la province de Livourne et la Région autonome de Sardaigne. C'est dans ce cadre que la Ville d'Ajaccio a mis en œuvre une opération de dépollution de grande ampleur dans les limites administratives du port Charles Ornano. Elle fait suite à un diagnostic préalable des fonds marins réalisés par la société Corsica Diving. L'objectif est d'extraire près de 100 tonnes de déchets identifiés au fond des eaux et de les voir retraités. Cette dépollution est conduite par l'entreprise Corse Appontement Maintenance. Les déchets sont ensuite récupérés par la SARL Environnement Service qui effectue un traitement en vue de leur recyclage éventuel. Plus de 30 tonnes de déchets qui jonchaient les fonds marins ont d'ores et déjà été extraites: vieilles chaînes datant des précédents aménagements portuaires, batteries et épaves de bateaux, corps-morts, moteurs, des chaises, containers d'ordures-ménagères, moquette, des pieds de parasol, caddies de supermarchés ferraille, cordages... Le coût total de cette opération est 75 000 euros TTC. ■ **AN**

*Qualité des eaux par des Actions de Limitation et d'Identification des polluants dans les Ports et l'Organisation de Ressources Transfrontalières Innovantes

Les chiffres de la semaine

4

millions d'euros investis en Corse par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au 1^{er} trimestre 2021, afin de soutenir 14 projets. 85 % des aides (3,40 M€) sont allés à la remise à niveau des infrastructures des collectivités en assainissement et en eau potable, 10 % (0,40 M€) à l'amélioration des connaissances sur le milieu marin et 5 % (0,20 M€) bénéficient à la préservation et la restauration des cours d'eau et zones humides

Les chiffres de la semaine

26 605

réservations au 4^e trimestre 2020, soit 24,1 % de moins qu'au 4^e trimestre 2019: la note de conjoncture d'avril 2021 de Notaires de France souligne un effondrement des ventes de logements neufs: à l'inverse du marché de l'ancien, celui du neuf «inquiète». Autres indicateurs «dans le rouge»: 377 600 logements autorisés à la construction, soit 16,3 % de moins qu'au cours des douze mois précédents et des mises en chantier en baisse de 11,3 %.

Les chiffres de la semaine

59 %

des restaurateurs proposaient une offre de vente à emporter en mars 2021, soit 38 points de plus que l'année précédente, selon les résultats d'un baromètre réalisé par D-Vine dédié à la vente à emporter dans le secteur de la restauration. Si la situation sanitaire n'est pas étrangère à cette progression, il s'avère que 63 % ont déclaré qu'ils poursuivraient la vente à emporter lorsque leurs établissements pourront à nouveau servir en salle.

FLUX SANITAIRES

« Colère et incompréhension » d'Inseme

Les promesses n'engageraient-elles que ceux à qui on les fait? La Corse enregistre chaque année plus de 26 000 déplacements pour raison médicale et 12 % de ces flux concernent des enfants. Une proportion stable depuis 10 ans, note l'association Inseme qui vient en aide aux malades confrontés à la nécessité de quitter l'île pour recevoir des soins appropriés. La prise en charge des déplacements médicaux, appliquée uniformément sur l'ensemble du territoire national, se limite aux frais de transport, exclut ceux liés à l'hébergement et prévoit la prise en charge d'un seul parent accompagnant pour les enfants concernés. *« Que l'enfant soit né grand prématuré et doive rester plusieurs mois en couveuse à Marseille ou à Nice; qu'il souffre d'un cancer qui nécessite un traitement allant parfois au-delà de douze mois; voire même qu'il soit hospitalisé en fin de vie, jamais les textes qui régissent les prises en charge de l'Assurance maladie ne permettent à son deuxième parent de se rendre à son chevet »* souligne Inseme. En mai 2019, toutefois, Agnès Buzyn, alors ministre de la Santé et des Solidarités, avait annoncé accorder la prise en charge du second accompagnateur d'un enfant. En novembre 2019, la préfecture de Corse confirmait la parution, pour janvier 2020, d'un décret consacrant cette prise en charge. Entre-temps, en juillet 2019, dans l'attente du décret, les CPAM et la MSA de Corse mettaient en place, à titre dérogatoire et transitoire, le remboursement des billets du second accompagnant via leurs fonds d'action sanitaire et sociale. Mais le provisoire s'est installé dans la durée. Or, observe Inseme, ce dispositif qui n'est pas garanti entraîne des démarches administratives supplémentaires, ne s'adresse pas à tous les parents concernés puisque ceux assurés auprès d'autres caisses ne peuvent en bénéficier et implique que les parents fassent l'avance des frais, *« ne correspond pas à l'engagement du gouvernement. Il devait simplement permettre d'attendre la consolidation d'un droit garanti et financé pour tous »*. L'association a donc souhaité mettre à profit les visites ministérielles des 26 et 27 avril pour relancer le sujet et a obtenu d'être reçue en préfecture d'Ajaccio le 27 par des membres du cabinet de Jacqueline Gourault. *« À la demande de la date à laquelle le décret tant attendu serait publié, à notre grande surprise, il nous a été répondu que ni le gouvernement, ni le Président de la République ne se sont engagés à publier un décret de nature à pérenniser la prise en charge du second accompagnateur »*. Face à ce revirement *« soudain et incompréhensible »* Inseme a annoncé la tenue d'une conférence de presse à l'issue de la dernière réunion programmée sur ce dossier avec l'ARS, le 5 mai, promettant d'engager *« des actions publiques fortes »* si cette réunion *« n'apporte pas d'évolution favorable »*. D'ici là, elle a appelé toutes les familles, associations, partenaires en Corse et sur le continent à se mobiliser et demandé le soutien de tous les groupes politiques de l'Assemblée de Corse, des présidents du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse, des parlementaires corses mais aussi des candidats à la prochaine élection territoriale. ■ AN

INSCRIPTIONS À PÔLE EMPLOI

Les sorties pour reprise d'emploi déclaré dévissent

Au premier trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) dénombrés par Pôle emploi Corse était en augmentation de 1,5 % sur un trimestre et en diminution de 0,9 % sur un an alors que, sur l'ensemble France métropolitaine, ce nombre augmentait de 0,1 % ce trimestre et de 4,9 % sur un an. Plus particulièrement concernés par la hausse trimestrielle des demandeurs inscrits dans les catégories A, B et C, les hommes [2,6 %], les moins de 25 ans [3,8 %] et les 25 à 49 ans [1,4 %]. Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situaient entre +0,8 % en Haute-Corse et +2,3 % en Corse-du-Sud pour les évolutions sur un trimestre. Sur un an, elles se situaient entre - 1,6 % en Corse-du-Sud et - 0,2 % en Haute-Corse. Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus a augmenté de 3,3 % [23,8 % sur un an] et celui des inscrits depuis moins d'un an a augmenté de 0,5 % [11,3 % sur un an]. Le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 1^{er} trimestre 2021 a augmenté de 9 % par rapport au trimestre précédent. En baisse, les entrées pour fin de mission d'intérim [-33,3 %], démission [-10 %] et rupture conventionnelle [- 4,5 %]. Les licenciements économiques sont stables. En hausse, les autres licenciements [8,3 %], les fins de contrat [20,4 %], les premières entrées sur le marché du travail [12,5 %], les retours d'inactivité [3 %], les réinscriptions rapides [2,6 %] et motifs indéterminés [7,1 %]. Les sorties pour les catégories A, B, C ont diminué de 14,3 % sur un trimestre, spécialement celles pour reprise d'emploi déclarée en chute de 34,8 % tandis que les entrées en stage ou en formation ont augmenté de 25,9 %. ■ AN

Les chiffres de la semaine

120 817

euros de coûts d'exploitation pour l'extension des lignes de bus de la Communauté d'agglomération de Bastia (Cab) -habilitée à assurer le service de transport au-delà de ses frontières administratives- aux communes de Brando et Biguglia, dès le 3 mai 2021. Estimés à 48 067 € pour Biguglia et 72 750 € pour Brando, les coûts seront assurés par les deux communes concernées dans le cadre d'une convention de coopération territoriale.

Les chiffres de la semaine

75 %

des 16-28 ans comptent sur eux-mêmes et ou un proche pour trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent, selon un sondage sur l'état d'esprit des jeunes après un an de crise sanitaire, réalisé par Ifop pour l'association Avenir des jeunes, en partenariat avec la Société générale et le cabinet PwC. Si 59 % des jeunes hommes et 46 % des jeunes femmes sont confiants en l'avenir le taux de confiance des 16-18 ans est de 44 %.

Les chiffres de la semaine

8

mesures identifiées comme prioritaires dans la «feuille de route territoriale», pour la relance du secteur touristique en Corse. Co-élaborée par l'Etat et la Collectivité de Corse elle a été signée le 27 avril, lors de la visite de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme

TERRITORIALES 2021

Ecologia Sulidaria présente son programme



C'est dans le centre Corse que la liste Ecologia Sulidaria a choisi de présenter son programme pour les élections territoriales des 20 et 27 juin prochains. Dans un cadre champêtre, sur la route du village de San Lorenzo, les quatre mouvements qui la composent -Europe Ecologie les Verts (EELV), Génération. s, Génération Ecologie Corsica et Nouvelle Donne- ont dévoilé les grands axes de leur projet, autour de la mise en place d'un nouveau modèle de développement, de l'autonomie alimentaire, d'un nouveau mode de gouvernance et évidemment de la défense et de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Pour Leslie Pellegrini, secrétaire régionale d'EELV, «*nous sommes à un carrefour, il s'agit d'un projet pour la Corse afin de changer de direction et de construire un nouveau monde*». Sur les bases «*d'un projet politique et social face à l'effondrement de la biodiversité et les crises sociales*» rajoute Anne-Marie Luciani de Génération. s, évoquant également une rupture avec les dérives ultra-libérales et les forces politiques du vieux monde qui ne sont plus crédibles sur le plan électoral. Les sympathisants d'Ecologia Sulidaria se disent rassemblés autour de la conscience écologique, avec le besoin de faire des choix clairs et de les assumer. Durant la présentation du programme, Marie Frassetto du mouvement Nouvelle Donne, en a profité pour évoquer l'écologie comme un levier positif. Les membres d'Ecologia Sulidaria ont tenu à rappeler qu'ils n'étaient pas non plus «*des doux rêveurs*». Le mouvement a conscience des champs de compétences de la Collectivité de Corse, avec pour objectif celui d'agir localement sur les problématiques insulaires, pour arrêter de réagir dans l'urgence comme dans la crise des déchets, avec la mise en place d'une généralisation du tri tout en refusant l'incinération. Ecologia Sulidaria entend aussi s'attaquer à la pauvreté avec la mise en place d'un revenu de transition écologique ou encore lutter contre l'artificialisation des sols. Une première présentation du programme et uniquement du programme, déjà bien étoffé. A quelques semaines du dépôt des listes, Ecologia Sulidaria n'a pas évoqué ne serait-ce qu'un des 63 noms qui la composeront, préférant évoquer le projet et non les tractations politiciennes. ■ JE

Une première en Corse à Lucciana

En mars 2021, 150 nouvelles structures ont été labellisées Maisons sport santé. Cette reconnaissance est attribuée par le ministère des Solidarités et de la Santé et celui des Sports à des structures qui offrent à tous les publics l'opportunité de pratiquer une activité physique et sportive adaptée à des fins de santé et participent à la réduction des comportements sédentaires. Le label permet de valoriser et d'identifier une offre spécifique et une démarche de qualité et de sécurité. Ces maisons sont à la fois des lieux d'accueil, d'information d'orientation, de formation et de pratique. Elles visent à permettre d'amener un large public à faire un premier pas dans un programme d'activité physique ou à renouer durablement avec la pratique sportive, dans la perspective de pratiquer plus régulièrement et durablement; de faciliter le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladie chronique et de contribuer à l'accompagnement des personnes atteintes d'affections de longue durée (ALD) orientées par une prescription médicale de la part de leur médecin traitant. La première Maison sport santé de Corse, portée par le Comité territorial Sports pour tous, est le Spaziu sportu salute Benista, à Lucciana. L'axe principale de ce projet est d'apporter un service public au plus près des populations, en tenant compte des caractéristiques démographiques locales. Pour ce faire, le comité compte installer dès le mois de mai des permanences dans les microrégions et bassins de population de l'île et utiliser son bus sport santé pour proposer de l'activité physique adaptée de manière itinérante en milieu rural. ■ AN
Savoir + : <http://www.sssb.corsica/>

CONFINEMENT ALLONGÉ ET VIES CHAMBOULÉES



Voilà bientôt un mois que la France et le monde vivent en mode confiné. Un mois que, coupés de nos habitudes sociales, nous tentons de retrouver un semblant de normalité dans un monde happé dans un film de science-fiction. Un mois qu'à mesure que les jours s'étirent, nos vies s'étiolent. Pendant ce temps-là, la limitation des activités humaines fait, elle, les beaux jours de la planète Terre. Partout, la qualité de l'air s'améliore. Sur notre île, Qualit'air Corse note ainsi début avril 2020 une chute de 60 % du dioxyde d'azote, du fait d'un trafic routier lui aussi confiné. Et la biodiversité respire! Moins contraints par l'activité humaine, on voit réapparaître des animaux sur des terres ou dans des eaux qu'ils avaient désertées de longue date.

Dans le même temps, la situation sur le front du combat contre le Covid-19 ne s'améliore pas. Loin s'en faut. Le 1^{er} avril, lors de son point quotidien, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon – qu'on a désormais coutume d'attendre chaque soir pour son décompte mortuaire- annonce que la Corse connaît toujours une surmortalité. De quoi susciter une vive inquiétude sur l'île où Gilles Simeoni lance un plaidoyer pour que la Corse soit une terre d'essai clinique de la chloroquine. Convaincu du potentiel du traitement vanté par le Pr Raoult, le président du Conseil exécutif de Corse trouve un écho favorable auprès de 25 personnalités du monde médical qui le soutiennent dans son souhait de faire de l'île un territoire pilote. Mais le 7 avril, le ministre de la Santé, Olivier Véran, oppose une fin de non-recevoir. «*Je ne prends pas de pari sur la santé des Français pas plus que je ne prendrai de pari sur la santé des Corses*», lance-t-il sur BFM TV en expliquant que des protocoles d'expérimentation sont en cours. Faute de traitement, mi-avril, ce sont les masques tant attendus qui arrivent enfin en Corse. Le 13, en provenance de Chine, ce sont ainsi 500 000 masques qui atterrissent à Ajaccio. Une livraison à l'initiative de Jean-Marc Ettori, président du groupe Corsica Tours, qui comprend 45 000 masques commandés par le maire d'Ajaccio, et 30 000 par le maire de Porto-Vecchio. Dès le lendemain, ce sont les quelque 2 millions de masques commandés par la Collectivité de Corse qui commencent à arriver par bateau. Ils sont redistribués auprès des établissements de santé insulaires et des associations qui œuvrent sur le terrain. La Corse respire un peu et ne compte plus se laisser dépasser par les événements. Alors

que l'on commence à parler de déconfinement, le Conseil exécutif demande à ce qu'un plan spécifique soit mis en place pour protéger l'île et son économie.

Au milieu de tout cela, les effets de la lancinante crise des déchets se font sentir. Suite à la fermeture du centre de stockage de Prunelli, en novembre 2019, et du blocage qui s'en était suivi sur le site de Viggianello deux mois durant, municipalités et communautés des communes avaient été contraintes de stocker des balles de déchets partout sur l'île. Sans exutoire, celles-ci se trouvent toujours en souffrance et les nuisances qui en découlent se multiplient. C'est Laurent Marcangeli qui trouve une solution pour sortir provisoirement de l'ornière. «*Au titre de la solidarité entre Ajaccio, la Corse et le pays niçois*», il trouve un accord avec Christian Estrosi, maire de la capitale des Alpes Maritimes, pour exporter ces déchets vers Nice. Dans la foulée, il demande à Gilles Simeoni de «*bien vouloir tout mettre en œuvre pour créer les conditions d'une évacuation dans les délais les plus brefs de l'ensemble des balles de déchets stockées sur notre île*». Après réunions et autres appels à projets visant à verrouiller les aspects techniques, financiers et juridiques du projet, à partir du 15 avril 21 000 tonnes de déchets sont acheminés vers le continent à destination des incinérateurs de Nice, Fos sur Mer et Vedène. Une opération au modeste coût de plus de 6 millions d'euros qui laisse entier le problème de la gestion des déchets en Corse. ■ **Manon PERELLI**

UN AN PLUS TARD

Si la chloroquine tant vantée par le Pr Raoult a été reléguée au placard et que la campagne de vaccination peine à accélérer, la France vit son troisième confinement et les esprits commencent à s'échauffer. Lassés d'être enfermés, ils sont de plus en plus nombreux à braver les interdictions. Rien qu'en Haute-Corse, plus d'une dizaine de rassemblements clandestins ont ainsi été interrompus par les forces de l'ordre depuis le début de l'année. Du côté des déchets, toujours pas d'avancée en vue... ■

CARNETS DE BORD

LES BOOMERS,

LES LOIS

ET LES GÉNÉRAUX

par Béatrice HOUCARD

Décidément, les écologistes français prennent un malin plaisir à susciter de la détestation. Quand on fait de la politique, on cherche plutôt à provoquer adhésion et empathie. Eux, c'est le contraire. Ils avaient déjà trouvé le moyen d'exaspérer les amoureux du Tour de France, de fâcher les amis des sapins de Noël, d'irriter les rêveurs de l'espace. Voilà qu'ils se fâchent avec les plus de 55 ans, ce qui fait du monde et surtout beaucoup d'électeurs!

À l'origine de cette encombrante polémique, une campagne en faveur de l'inscription sur les listes électorales et de la participation au double scrutin régional et départemental des 20 et 27 juin prochains. Europe Ecologie-Les Verts publie donc une série d'affiches qui disent successivement : « Les chasseurs, eux, ont prévu d'aller voter »; « Alain Finkielkraut, lui, a prévu d'aller voter »; « Éric Zemmour, lui, a prévu d'aller voter »; « Les fachos, eux, ont prévu d'aller voter » et enfin « Les boomers, eux, ont prévu d'aller voter. »

Des chasseurs, des « fachos », Finkielkraut et Zemmour : visiblement, EELV cible ses ennemis personnels. Mais pourquoi les « boomers » ? Bien sûr, parce que ces Français nés entre 1945 et 1965 auraient consommé et « joui sans entrave », comme on disait en mai 1968, et auraient laissé la planète dans le sale état où elle se trouve. Vous suivez ? Les boomers, développe le secrétaire national d'EELV et tête de liste aux élections régionales en Ile-de-France, Julien Bayou, vont comme les autres catégories citées « défendre leurs propres intérêts » en votant. Ce qui est une curieuse conception du vote, car on peut aussi choisir un candidat par conviction, sans faire le lien avec le montant prochain de ses impôts. Mais ça, c'est trop subtil pour EELV.

La campagne anti-boomers, à peine mise en ligne sur les réseaux sociaux, se retourne vite contre Julien Bayou. Là, ce n'est plus un boomer, c'est un boomerang ! Même des électeurs écologistes nés sous la IV^e République ou au tout début des années 1960 se désolidarisent et annoncent qu'ils voteront pour une autre liste. Piteusement, Julien Bayou comprend sa funeste erreur : « Ce visuel, écrit-il, était maladroit et blessant. Nous l'avons immédiatement retiré. Je ne l'avais pas validé mais j'en prends la responsabilité. » Il ajoute : « L'écologie n'en serait pas

Les boomers, eux, ont prévu d'aller voter.

1,5 million de personnes ne pourront pas voter aux régionales en Ile-de-France pour pouvoir voter pour le candidat, vérifiez avant le 14 mai sur data.ecologie.fr

là sans les héros et héroïnes ordinaires des générations qui ont pris avant tout le monde, et souvent sous les moqueries, le bâton de pèlerin pour cette marche de l'écologie. »

Doit-on raconter aux plus jeunes des écologistes que le meilleur résultat réalisé sous leurs couleurs aux élections européennes [16,28 % en 2009, ex-aequo en nombre de sièges avec le Parti socialiste], ils le doivent au « boomer » Daniel Cohn-Bendit, né en 1945 ? Et que c'est Noël Mamère, né en 1948, qui a offert aux écolos leur meilleur score à la présidentielle : 5,25 % en 2002. Bref, Julien Bayou et ses amis ont perdu une bonne occasion de s'abstenir.

LA LOI DE L'ÉMOTION

Le 23 avril, une policière a été égorgée au commissariat de Rambouillet par un homme de 36 ans, dont la radicalisation islamiste n'était pas remontée jusqu'aux services de police mais dont les messages les plus récents sur les réseaux sociaux indiquaient qu'il était en pleine dérive.

L'annonce d'une nouvelle loi anti-terroriste était dans les tiroirs mais elle tombe à pic, si l'on ose dire, offrant au gouvernement une réponse toute ficelée, sur le thème « notre main ne tremblera pas ». Le nouveau projet de loi doit compléter la loi dite « SILT » [Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme] qui avait introduit en octobre 2017 des mesures à titre temporaire, que le nouveau texte va pérenniser : fouilles aux abords de grands événements, fermeture administrative de lieux de culte en cas de suspicion, visites domiciliaires et perquisitions administratives, mesures d'assignation à résidence.

Il faut, a expliqué le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin dans le *Journal du Dimanche*, « renforcer nos moyens pour lutter contre une menace qui évolue ». Bien sûr, le terrorisme lui-même, exercé par des individus solitaires et non plus commandités depuis l'étranger comme le furent les attentats de Charlie ou du Bataclan, oblige à faire évoluer les textes. Et l'utilisation des algorithmes [qui traquent le citoyen lambda dans sa moindre recherche sur internet, dans son moindre achat] peut sûrement être utile pour repérer à temps des individus susceptibles de passer à l'acte. On ne peut pourtant pas résister à un sentiment



Illustrations d'après photos DR

de découragement : depuis 1986, une vingtaine de lois antiterroristes ont été votées et promulguées en France...

C'est aussi par une nouvelle loi que le gouvernement entend répondre à l'émotion suscitée par une décision de la Cour de Cassation : l'assassin de Sarah Halimi ne sera pas jugé. Cette femme juive de 65 ans avait été, le 4 avril 2017 à Paris, battue, massacrée et jetée par la fenêtre. Quand les secours l'ont trouvée, elle avait « *le visage méconnaissable* » et « *le corps disloqué* ».

En France, on ne juge pas les fous. Kobili Traoré, qui n'est pas entré en pleine nuit chez cette femme juive par hasard, n'a pas été décrit comme fou mais comme ayant agi sous l'effet d'une « *bouffée délirante aiguë* ». Y a-t-il eu chez lui « *altération* » ou « *abolition* » du jugement ? Les experts n'étaient pas d'accord sur la réponse. La Cour de Cassation a choisi le terme « *abolition* » et écrit, après avoir reconnu le caractère antisémite de l'assassinat de Sarah Halimi : « *Cet homme présentait, au moment des faits, une bouffée délirante aiguë. Après avoir relevé que cette bouffée délirante était due à la consommation régulière de cannabis, la chambre de l'instruction a déclaré l'homme pénalement irresponsable, son discernement ayant été aboli lors des faits.* »

La Cour de Cassation a dit le droit. Juridiquement, elle pouvait conclure ainsi. Mais les experts étaient si divisés qu'elle aurait pu aussi conclure autrement, d'où le malaise provoqué par cette affaire. D'où les critiques et les manifestations. Le justiciable s'interroge : l'usage du cannabis est un élément aggravant en cas de délit routier, mais permettrait de ne pas être jugé quand on a massacré une femme juive ?

À la demande d'Emmanuel Macron, le garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti a annoncé une nouvelle loi afin de modifier l'article 122-1 du Code pénal, qui prévoit que « *n'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes* ». Mais fait-on vraiment de bonnes lois quand on légifère sous le coup de l'émotion ?

LES GÉNÉRAUX DE MARINE LE PEN

C'était pile soixante ans après le putsch raté des généraux d'Alger, qualifiés du mot célèbre de « *quarteron de généraux en*

retraite » par le général de Gaulle. Le 21 avril*, sur le site internet de *Valeurs actuelles*, vingt-quatre généraux, une centaine de hauts gradés et un millier de soldats du rang, tous retraités ou retirés de l'armée, signaient une tribune intitulée « *Pour un retour de l'honneur de nos gouvernants : 20 généraux appellent Macron à défendre le patriotisme.* »

Après avoir pointé du doigt le « *délitement* » du pays et s'être prononcés en faveur de « *l'éradication des dangers islamistes* », comme les « *hordes de banlieue* » ou « *un certain antiracisme* », les signataires écrivent : « *Nous sommes disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation. Par contre, si rien n'est entrepris, le laxisme continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant au final une explosion et l'intervention de nos camarades d'active dans une mission périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles. On le voit, il n'est plus temps de tergiverser, sinon, demain la guerre civile mettra un terme à ce chaos croissant, et les morts, dont vous porterez la responsabilité, se compteront par milliers.* » Ils n'y vont pas avec le dos de la baïonnette.

Marine Le Pen, dans une opération qui semble avoir été bien préparée, a immédiatement répondu aux signataires : « *Je vous invite à vous joindre à nous pour prendre part à la bataille qui s'ouvre* », dit-elle en prenant la précaution de rappeler qu'il convient de trouver « *une solution politique qui doit se concrétiser par un projet d'alternance qui a vocation à être validé par le suffrage des Français.* » Pas sûr pour autant que la présidente du Rassemblement national, en pleine opération de dédiablement pour ne pas dire de banalisation, fasse là une bonne opération.

La ministre des Armées, Florence Parly, a balayé l'affaire en assurant que les signataires sont retraités et ne représentent qu'eux-mêmes. Il n'empêche : leur initiative est une preuve de plus que la révolte gronde partout dans la société, même chez ceux qui sont censés obéir en se taisant. Le signal inquiétant qu'ils envoient mériterait de ne pas être négligé par ceux qui nous gouvernent. ■

*NDLR: si la lettre ouverte a bien été publiée le 21 avril sur le site de *Valeurs actuelles*, elle était en ligne depuis le 14 avril sur <https://www.place-armes.fr/>



L'autonomie énergétique
de la Corse en 2050 ?
C'est possible en misant sur
les énergies renouvelables et la
maîtrise de l'énergie.
Entreprises, collectivités,
associations, l'AUE s'engage en
soutenant vos projets innovants et
exemplaires.

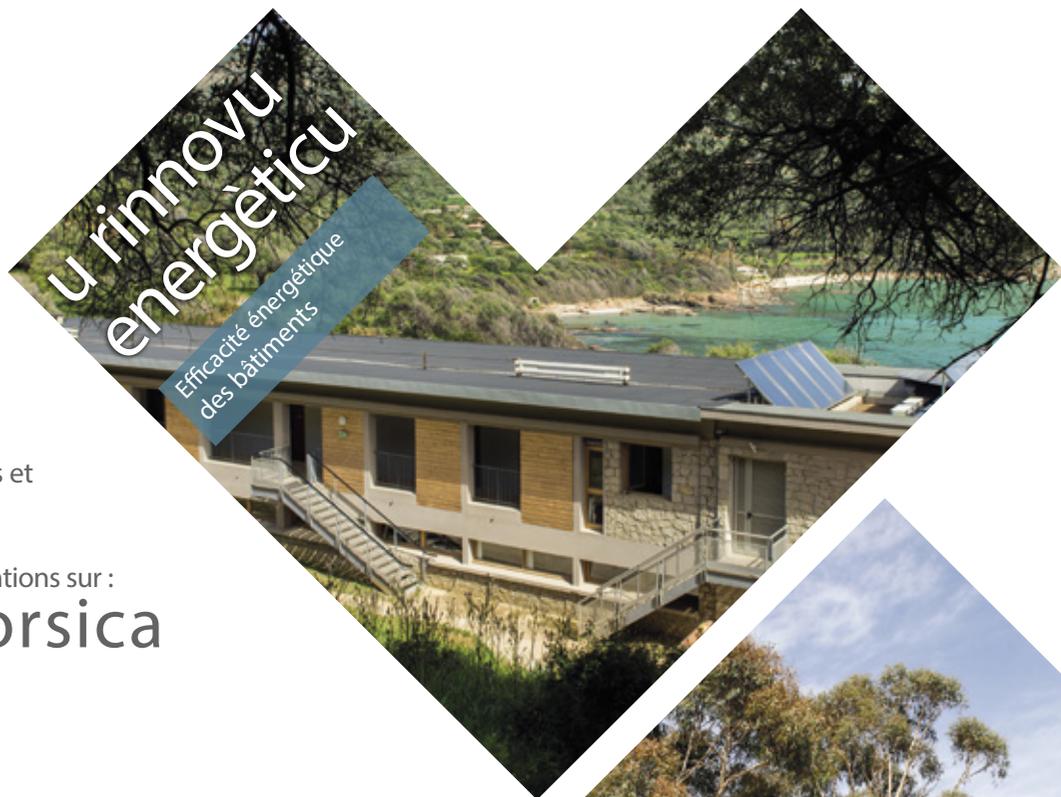
Retirez vos demandes de subventions sur :
www.aue.corsica

Un' energia pè l'avvene

Ensemble construisons
la Corse de demain.

u rinnovu
energèticu

Efficacité énergétique
des bâtiments



u sole

Solaire thermique
collectif



u legnu

Bois énergie

u lume

Éclairage public performant,
Éclairer juste

